



**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
DAO N°12/MAE/AgriFARM/2025**

1-Le Gouvernement Guinéen a obtenu un financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) à travers le **Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM HMG)**. La Coordination du Projet AgriFARM a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à:

Lot 1: fourniture de 510 tonnes d'engrais (NPK et Urée) en faveur du Projet AgriFARM-HMG

Lot 2: fourniture de 5,2 tonnes de légumineuses en faveur du Projet AgriFARM-HMG

Lot 3: fourniture de 5100 boîtes de semences maraîchères de 50 g en faveur du Projet AgriFARM-HMG

2-Le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage à travers le PROJET AGRICULTURE FAMILIALE, RÉSILIENCE ET MARCHÉ-AGRIFARM, sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture des intrants repartis en (03) lots en faveur du Projet AgriFARM-HMG.

3-La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini à l'article 23 du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

4-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Projet AgriFARM sis au quartier Tambassa, Commune Urbaine de Mamou, (Tél: +224 622 27 24 43, E-mail: sdiallo@agrifarm-guinee.org/safiatou.dialloagrifarm@gmail.com) du lundi au Jeudi de 9H à 17H30 et le vendredi de 9H à 13H.

5-Les exigences en matière de qualifications applicables aux candidats sont les suivantes:

Capacité financière: Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après:

Fournir les bilans des trois (3) dernières années:

Avoir une capacité financière ou une facilité de crédit délivrée par un établissement financier reconnu d'un montant de:

Lot 1: Un milliard cinq cent trente millions (1 530 000 000 GNF) de francs guinéens:

Lot2: Soixante-trois millions sept cent cinquante mille (63 750 000 GNF) francs guinéens:

Lot3: Sept cent soixante-cinq millions (765 000 000 GNF) de francs guinéens.

Le montant de la garantie de l'offre est de:

Lot 1: Soixante-seize millions cinq cent mille (76 500 000 GNF) francs guinéens ou son équivalent dans une monnaie convertible.

Lot 2: Trois millions cent quatre-vingt-dix mille (3 190 000 GNF) francs guinéens ou son équivalent dans une monnaie convertible.

Lot 3: Trente-huit millions deux cent cinquante mille (38 250 000 GNF) francs guinéens ou son équivalent dans une monnaie convertible.

Ces garanties demeureront valides pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission. Un soumissionnaire peut soumissionner sur tous les lots, mais ne peut être attributaire de plus d'un lot.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus à compter du **lundi 05 Mai, 2025 à 10H00** contre un paiement non remboursable d'un montant de Cinq Millions (**5 000 000 GNF**) de francs guinéens.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement.

La méthode de paiement sera comme suit:

50% au compte N°41 110 71 «Receveur central du trésor»;

30% au compte N° 201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG;

20% sur le numéro 622 27 24 43 au compte du Projet AgriFARM.

Une redevance de 0.60% du montant hors taxes sera payée à l'ARMP par le titulaire du marché dont les modalités sont définies par voie réglementaires.

0,3% du montant hors taxes du contrat sera payé au compte de la DGCMF, comme frais d'immatriculation des contrats

Les offres devront être rédigées en langue française et les versions physiques déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après: siège du PROJET AGRICULTURE FAMILIALE, RÉSILIENCE ET MARCHE-AGRIFARM à Mamou sis dans la Commune Urbaine au plus tard le **Mercredi 18 Juin, 2025 à 12H30 mn, date et l'heure limite des dépôts**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés. Les offres seront ouvertes le même jour à **13H00** en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'adresse ci-après: Siège du PROJET AGRICULTURE FAMILIALE, RÉSILIENCE ET MARCHE-AGRIFARM à Mamou sis dans la Commune Urbaine.

Conakry, le **05 MAI 2025**.2025

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage

A blue ink signature of Félix LAMAH is written over a faint circular official seal of the Ministry of Agriculture and Livestock of Guinea.

Félix LAMAH